

Cherbourg, le 25 janvier 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### *Concertation publique Collignon sud*

---

**Ports de Normandie, propriétaire du Port de Cherbourg, poursuit le développement du port qui, outre la mise à disposition de terre-pleins portuaires aux industries « lourdes » nécessitant d'être bord à quai, appelle également le développement de l'hinterland du port de Cherbourg pour l'accueil des activités connexes (sous-traitances d'activités industrialo-portuaires, logistique).**

**Le secteur « Collignon Sud » situé à l'Est de l'agglomération cherbourgeoise a été identifié dès 2004 comme site structurant pour l'accueil des activités précitées. Il s'agit du seul site de l'agglomération cherbourgeoise, et de la côte Nord du Cotentin, disposant à la fois de cette envergure, d'une proximité avec la filière pêche et la filaire portuaire (proximité du port de Cherbourg) et d'une bonne desserte viaire.**

**La maîtrise foncière de ce secteur a été assurée par une déclaration d'utilité publique « réserve foncière », pour l'accueil d'activités économiques, arrêtée par le Préfet de la Manche. Ports de Normandie a confié l'aménagement de ce secteur à la SHEMA.**

Aujourd'hui, Ports de Normandie engage une procédure de déclaration de projet, relative à la création de la zone d'activités économiques Collignon sud à Tourlaville, emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Cherbourg-en-Cotentin.

Ports de Normandie souhaite engager une concertation préalable conformément aux articles L121-16, L121-16-1 et L121-17 du code de l'environnement se substituant au droit d'initiative. A ce titre, la commission nationale du débat public a été saisie et un garant a été nommé.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- La concertation préalable se déroulera du **27 janvier 2021 à 9h00 jusqu'au 02 mars 2021 à 20h00**
- Le dossier de la concertation et des registres de recueil des observations seront mis à disposition du public tout au long de la concertation à l'Hôtel de Ville de Cherbourg-en-Cotentin et en Mairie déléguée de Tourlaville
- Les éléments de la concertation seront également disponibles sur le site internet [www.concertation-collignonsud.fr](http://www.concertation-collignonsud.fr), et le public pourra faire parvenir ses observations soit par courriel, à l'adresse [contribution@concertation-collignonsud.fr](mailto:contribution@concertation-collignonsud.fr), soit par voie postale à adresser à M. le Président, Ports de Normandie, 3, rue René Cassin 14280 SAINT CONTEST
- Des permanences en présence du garant les 27 janvier, 9 février, et 10 février 2021 et 14h00 à 17h00 en Mairie déléguée de Tourlaville
- L'organisation de cinq réunions publiques en présence du garant, qui se tiendront Salle de l'Europe de la Mairie déléguée de Tourlaville ou en visioconférence, et éventuellement une visite de terrain, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur dont le port du masque obligatoire :

- X Mercredi 27 janvier 2021 à 18h - Réunion publique de présentation
- X Samedi 6 février 2021 à 14h - Visite de terrain (dans la limite des possibilités offertes par les mesures sanitaires) - Prévoir une tenue adéquate
- X Samedi 6 février 2021 à 16h - Atelier riverains
- X Lundi 8 février 2021 à 18h - Atelier environnement
- X Mercredi 10 février 2021 à 18h - Atelier économie
- X Mardi 2 mars 2021 à 18h - Réunion publique de restitution

Les modalités d'inscriptions sont précisées sur le site internet précité.

---

#### **À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE**

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects ( Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète*

*Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur [portsdenormandie.fr](http://portsdenormandie.fr)*

#### **À PROPOS DE SHEMA**

*Spécialisée dans l'aménagement, la construction et le développement économique, la SHEMA est une société d'économie mixte de dimension régionale. Son activité s'étend à l'ensemble des départements normands. Elle a notamment pour mission de réaliser des opérations d'habitat, d'immobilier d'entreprise et d'équipement public.*

*Elle est composée de collectivités à plus de 75% et d'actionnaires privés, et emploie 46 salariés. Depuis trente ans, elle a participé à la production de nombreux locaux d'activités, à la création de plusieurs milliers de logements, à l'accompagnement de plus de 10000 emplois et a investis en moyenne ces dernières années près de 70 M€ / an sur les territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de la SHEMA sur [shema.fr](http://shema.fr)*

---

**Contacts presse :** Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)